

Conditions générales de vente

Dernière modification le 12 mars 2024

1 – Propriété du site

Ce site Internet (www.ultreiabienetre.be) est la propriété de Madame Geneviève Swillen, domiciliée en Belgique, à 1310 La Hulpe, avenue de la Reine 51 et inscrite à la Banque Carrefour des Entreprises, en tant que personne physique, sous le numéro d'entreprise BE 0634 732 465 (régime de franchise des petites entreprises). Il en va de même pour le site web www.ultreiatalents.be.

Numéro de téléphone : +32 472 69 11 29.

Adresses mail : bollaerts.swillen@skynet.be et info@ultreiabienetre.be

Article 1 – Préliminaires : Les présentes conditions générales de vente priment sur les conditions générales et/ou particulières du client, même si ces dernières prévoient qu'elles s'appliquent de façon exclusive. Le présent document s'applique à toutes prestations proposées par Geneviève Swillen, en ce compris toute prestation de vente et service accessoire. Aucune dérogation à ces conditions générales de vente ne sera admise sans confirmation écrite de Geneviève Swillen.

Article 2 – Objet du contrat : Les présentes conditions générales de vente ont pour objet de définir les droits et obligations de Geneviève Swillen et de ses clients (ci-après dénommés « Le Client »), dans le cadre des prestations dispensées et vendues par Geneviève Swillen.

Dispositions applicables aux prestations de services :

Article 3 – Réservation : Les réservations des prestations de Geneviève Swillen se font via le site Internet www.ultreiabienetre.be ou www.ultreiatalents.be, en utilisant le formulaire de contact, ou ont lieu par téléphone ou par mail. Dans le cas où un client réserve une prestation par téléphone, le client est invité à confirmer par mail la réservation de la prestation convenue (pour les formations et les ateliers). La réservation ne sera prise en considération que si le client confirme la réservation par mail. Au moment de la réservation, le client est informé des modalités relatives à la prestation choisie (prix, paiement, organisation, etc.). A la fin du processus de réservation, le client reçoit une confirmation de sa réservation avec l'ensemble de ces modalités par mail. Le client reçoit également une copie des présentes conditions générales dont il aura pu prendre connaissance et marquer son accord avant la réservation.

Article 4 – Modalités de paiement : Au moment de la réservation, le client est informé des modalités de paiement et s'engage à les respecter. Le règlement des consultations de tout type se fait au comptant lors du rendez-vous si la consultation se tient en présentiel. Le paiement peut avoir lieu en cash ou via QR code. Pour les soins (Reiki) à distance, le montant total de la séance est demandé à l'avance, par virement bancaire. Pour les thèmes en numérologie tibétaine, le montant total est demandé également à l'avance, par virement

bancaire. L'envoi du thème tibétain se fait dans les 5 jours suivant la réception du paiement. Le règlement des formations/ateliers individuels ou en groupe, qui se tiennent en présentiel, se fait en deux parties : un acompte de 50% est demandé au moment de l'inscription pour bloquer la place et le solde est à régler le jour de l'atelier, en cash ou via QR code. L'acompte n'est jamais remboursé, mais reste valable pour une prochaine date, dans les 6 mois suivant la date initiale de l'atelier. Pour les séances d'accompagnement aquatique : le montant est à régler sur place lors de la séance, en cash ou via QR code. En cas d'annulation tardive de la séance (mois de 48h avant la séance), 20 eur de frais seront dus pour couvrir les frais de chauffage de la piscine à Bousval.

Pour tous les types de prestations de Geneviève Swillen, à défaut de paiement dans le délai imparti, un rappel de paiement sera adressé au client l'invitant à s'acquitter du montant dû dans un délai de 5 jours ouvrables, majoré des intérêts d'un montant égal au taux mentionné à l'article 5 de la loi du 2 août 2002 concernant la lutte contre le retard de paiement dans les transactions commerciales ainsi qu'au paiement d'une indemnité forfaitaire de 10% du montant total de la prestation. Le client est informé que la réservation d'une prestation implique un engagement définitif de sa part avec Geneviève Swillen. L'inscription ne pourra être annulée que selon les conditions prévues à l'article 5- Annulation.

Article 5 – Annulation : Sauf cas de force majeure, les conditions d'annulation sont les suivantes. Les consultations peuvent être annulées, sans frais, jusqu'à 48 heures ouvrables avant le rendez-vous convenu. Toute annulation de consultation endéans les 48 heures précédant le rendez-vous implique le paiement intégral de la consultation. Les ateliers/formations peuvent être annulés, sans devoir payer le solde, jusqu'à 48 heures ouvrables avant la date convenue. Toute annulation d'atelier/de formation endéans les 48 heures précédant la date convenue implique le paiement intégral de l'atelier. L'acompte de 50% n'est jamais remboursé, mais reste valable pour une prochaine date, dans les 6 mois suivant la date initiale de l'atelier/de la formation. Les annulations doivent être notifiées par mail, par téléphone ou par SMS.

Article 6 – Modification : Geneviève Swillen se réserve le droit de changer le lieu de l'atelier/la formation jusqu'à 48h avant la date prévue. En aucun cas, le client ne peut prétendre à une annulation et/ou une éventuelle indemnisation en raison de ce changement.

Article 7 – Responsabilités : Geneviève Swillen ne s'engage qu'à une obligation de moyens pour la réalisation du contrat. Pour ce motif, aucune garantie n'est donnée quant au résultat des prestations. La responsabilité de Geneviève Swillen ne peut être engagée en vertu du présent contrat, sauf dans les cas découlant d'obligations imposées par la loi. Le client est informé que les prestations de Geneviève Swillen ne sont pas de nature médicale. En aucun cas, les conseils de Geneviève Swillen ne peuvent se substituer à ceux de votre médecin. Geneviève Swillen décline toute responsabilité dans les situations où le client a pris la décision d'interrompre un traitement médical, de ne pas suivre les recommandations médicales données par un tiers habilité ou de ne pas consulter un médecin. Geneviève Swillen décline toute responsabilité en cas d'interruption de service ou de perte de données causée par un fournisseur d'accès à Internet n'ayant aucun lien direct avec elle. De même, en ce qui concerne l'hébergement du site web du client ou le service e-mail, Geneviève Swillen ne peut

être tenue responsable des dommages directs ou indirects causés par une interruption temporaire des services de ses fournisseurs.

Article 8 – Propriété intellectuelle : Geneviève Swillen détient la propriété exclusive intellectuelle et économique du contenu des syllabus de ses ateliers / formations. Le client ne peut ni enregistrer, ni reproduire, ni diffuser, ni vendre, ni distribuer, ni adapter, ni céder, directement ou indirectement, sans le consentement préalable et écrit de Geneviève Swillen, le contenu des syllabus concernés. Le client s'engage à ne pas porter atteinte aux droits de propriété et aux droits intellectuels de Geneviève Swillen.

Article 9 – Droit à l'image : Sauf mention expresse du client ou du participant, celui-ci accepte que Geneviève Swillen utilise toutes les images prises pendant les ateliers/formations, pour sa communication et sa publicité.

Article 10 – Protection des données : Les données personnelles des clients et participants qui ont été communiquées par eux à Geneviève Swillen sont destinées à l'usage interne de celle-ci. Aucun tiers n'a d'accès à ces données. Les clients ont un droit d'accès à ces données et le cas échéant un droit de rectifier celles-ci. Le client est informé que ses coordonnées de contact sont utilisées par Geneviève Swillen pour sa publicité, dont notamment sa newsletter électronique, envoyée par mail. À tout moment, le client peut demander que ses coordonnées ne soient plus utilisées à cet effet. Il doit toutefois en faire la demande expresse, par écrit (mail).

Article 11 – Généralités : Toute communication ou notification entre parties sera valablement effectuée par lettre, lettre recommandée (si nécessaire), SMS ou courrier électronique aux coordonnées des parties reprises dans la confirmation écrite reçue par mail.

Article 12 – Litiges : Les parties s'engagent, avant toute saisine de juridictions, à recourir à une résolution amiable de leur conflit, en recourant à la médiation, et en participant à une séance au moins de médiation. Le médiateur sera choisi de commun accord ou à défaut par la partie la plus diligente. Les relations contractuelles des parties sont régies par le droit belge à l'exclusion de tout autre droit. Tout litige directement ou indirectement relatif aux relations contractuelles des parties est de la compétence exclusive des Cours et Tribunaux de Wavre, Nivelles et Bruxelles.